

TOUR OCCITANIE...

NON MERCI !



Le projet de Tour Occitanie - un gratte-ciel de 150 mètres de haut à la gare Matabiau - est précipité et inapproprié, mais le maire sortant a signé le permis de construire en catimini, cet été quand Toulouse était désertée et sous la canicule !

Il faut maintenant réunir les fonds nécessaires pour engager :

- le recours en annulation du permis de construire,*
- un éventuel référé en suspension des travaux.*

Pour tous renseignements : 07 81 80 44 78

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS ! C'EST URGENT !

Signez la pétition
sur change.org



Adhérez à l'association
sur helloasso.com



Faites un don
sur helloasso.com





Non au gratte-ciel de Toulouse - Collectif pour un urbanisme citoyen est une association loi 1901, qui exige que ce projet de gratte-ciel ne soit pas imposé à la population avant les débats des toutes prochaines élections municipales de mars 2020.

NON AU GRATTE-CIEL DE TOULOUSE !

Réunis dans l'association « Non au gratte-ciel de Toulouse » et avec près de 5 500 signataires à notre pétition, nous disons non à ce projet de tour car nous ne voulons pas :

- **accepter des décisions d'une telle ampleur** prises sans que les citoyens aient réellement la possibilité de donner leur avis ;
- **subir la détérioration de la qualité de vie des Toulousains** (pollution et augmentation du trafic automobile, difficultés de stationnement, ombres portées, réverbération,...) ;
- **être spectateurs de la destruction du paysage urbain** caractéristique de Toulouse ;
- **être écologiquement irresponsables** face à un projet au bilan carbone d'une autre époque, alors que dès 2020 l'énergie positive, absente de ce projet, sera heureusement obligatoire pour les constructions neuves ;
- **laisser porter atteinte à la biodiversité et à l'intégrité du Canal du Midi**, voisin du projet, classé au patrimoine mondial de l'Unesco et site protégé au regard du code de l'environnement ;
- **assister à la spéculation immobilière** à laquelle un tel projet d'éviction sociale va contribuer et qui laisse présager une hausse des loyers et du coût de la vie, ainsi qu'une perte de convivialité dans les quartiers alentours ;
- **financer par nos impôts** les aménagements nécessaires à ce projet so-disant d'initiative privée : accessibilité au bâtiment, réfection de la voirie, renforcement des tunnels du métro, etc., qui seront à la charge de la collectivité et des contribuables.

Non au gratte-ciel de Toulouse
Collectif pour un urbanisme citoyen • Asso loi 1901

<https://nonaugaratteciel.wordpress.com>

Facebook Non au Gratte-Ciel de Toulouse

Twitter @NonALaTourOccit

nonaugarattecieldetoulouse@laposte.net - Tél. 07 81 80 44 78